



No de résolution
ou annotation

Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-965

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue au centre administratif situé au 55, rue Court à Granby, le 5 octobre 2017.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 33, la présidente, Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

Écoles primaires

BEAUDRY, Josée	de l'Orée des Cantons – Waterloo
BISSONNETTE, Marie-Josée	Eurêka – Granby
CARRIE, Christopher	St-François-d'Assise – Frelighsburg
COUTURE, Cynthia	St-Joseph – N.-D. de Stanbridge
DEVOST, Marie-Claude	St-Bernard – Granby
DUPONT, Mario	Ste-Thérèse – Cowansville
FORTIER, Daniel	St-Léon – Cowansville
GAUTHIER, Marie-Claude	de l'Assomption – Granby
GIROUX, Patrick	Ave-Maria – Granby
HAYEBIN, Joel	St-Joseph – Granby
HUARD, Mélanie	Joseph-Poitevin – Granby
LAMBERT, Suzie	St-Jean – Granby
LAVIGNE, Pascal	Ste-Famille – Granby
PAQUETTE, Julie	de l'Étincelle – Granby
PELLETIER, Steve	St-André – Granby
RAYMOND, Julie	Centrale – St-Joachim
SCHLEGEL, Claudia	de la Clé-des-Champs – Dunham
THIBAUT, Janie	des Bâtisseurs – Granby
VALCOURT, Josée	du Phénix – Granby

Écoles secondaires

CORNAY, Marie-Josée	Massey-Vanier – Cowansville
GODARD, André	de la Haute-Ville – Granby
MESSIER, Sylvain	L'Envolée – Granby
TRANQUIL, Philippe	Jean-Jacques-Bertrand – Farnham
TURGEON, Cynthia	Wilfrid-Léger – Waterloo

CCSEHDAA

MÉNARD, Sara

Formant **QUORUM** (25 représentants, dont 25 ayant le droit de vote)

Est arrivée en cours de séance :

BOUCHARD, Élisabeth de Sutton – Sutton

Ont motivé leur absence :

LEBEL, Jimmy	de la Moisson-d'Or – St-Alphonse
LEBLOND, Charles	de la Chantignole – Bromont
LUSSIER, Evelyne	Ste-Cécile – Ste-Cécile-de-Milton
PEPIN, Marc-Olivier	Curé-A.-Petit – Cowansville
ROBERT, Hélène	St-Édouard – Knowlton

Sont absents :

BROCHU, Steve	Joseph-Hermas-Leclerc – Granby
DUFAULT, Lukas	St-Vincent-Ferrier – Bromont
TESSIER, Josianne	Mgr-Douville – Farnham
	Mgr-Desranleau – Bedford
	Notre-Dame-de-Lourdes – St-Armand
	Premier-Envol – Bedford
	St-Jacques – Farnham
	St-Romuald – Farnham

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Godard et appuyé par Philippe Tranquil :

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.



No de résolution
ou annotation

03CP1718-219

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par Christopher Carrie et appuyé par Mélanie Huard :

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi.

5. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET AU GUIDE DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Josée Beaudry et appuyé par Mario Dupont :

03CP1718-220

D'AJOUTER aux modifications proposées celle de l'article GF-35.5.4 pour indiquer que les membres du CP doivent respecter leurs obligations.

Pascal Lavigne demande le vote.

Pour = 22 ; contre = 2 ; abstention = 1

La proposition est acceptée.

Il est proposé par Philippe Tranquil et appuyé par Daniel Fortier :

03CP1718-221

D'APPROUVER les modifications proposées.

Accepté à l'unanimité.

6. CALENDRIER DES SÉANCES

Il est proposé par Janie Thibault et appuyé par Steve Pelletier :

03CP1718-222

D'APPROUVER le calendrier proposé en faisant un suivi pour la remise des bulletins pour valider la date de la séance de novembre.

Accepté à l'unanimité.

7. PAROLE AU PUBLIC

La vice-présidente de la CS, France Choinière, et le commissaire Pierre Lavoie reviennent rapidement sur l'historique de leur implication dans la structure scolaire. Le CP est un maillon important de communication entre la CS et les écoles.

Paule-Andrée Bouvier rappelle qu'elle assistera aux séances du CP pour répondre aux questions éventuelles de l'assemblée. Elle va également aider au bon déroulement des élections.

8. NOMINATION DES PRÉSIDENT D'ÉLECTION, SECRÉTAIRE ET SCRUTATEURS

Il est proposé par Marie-Claude Devost et appuyé par Christopher Carrie :

03CP1718-223

DE NOMMER :

- Paule-Andrée Bouvier comme présidente d'élection ;
- Catherine Baudin comme secrétaire d'élection ;
- France Choinière et Pierre Lavoie comme scrutateurs.

Accepté à l'unanimité

9. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-224

Marie-Claude Devost propose Marie-Claude Gauthier.

03CP1718-225

Marie-Josée Bissonnette propose Philippe Tranquil.

03CP1718-226

Marie-Josée Cornay propose Mario Dupont.

03CP1718-227

Josée Beaudry propose Daniel Fortier.

03CP1718-228

Mario Dupont propose Christopher Carrie.

03CP1718-229

Sylvain Messier propose Josée Beaudry.

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Josée Beaudry, Christopher Carrie, Daniel Fortier, Mario Dupont et Philippe Tranquil refusent leur mise en candidature.

Marie-Claude Gauthier accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Marie-Claude Gauthier élue comme présidente.



No de résolution
ou annotation

10. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-230
03CP1718-231
03CP1718-232
03CP1718-233

Mélanie Huard propose Marie-Claude Devost.
Marie-Josée Cornay propose Daniel Fortier.
Mario Dupont propose Christopher Carrie.
Marie-Josée Cornay propose Claudia Schlegel.

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Claudia Schlegel, Christopher Carrie et Daniel Fortier refusent leur mise en candidature.
Marie-Claude Devost accepte sa mise en candidature.

Paule-André Bouvier déclare Marie-Claude Devost élue comme vice-présidente.

11. ÉLECTION DU TRÉSORIER

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-233
03CP1718-234
03CP1718-235

André Godard propose Philippe Tranquil.
Julie Raymond se propose.
Suzie Lambert propose Steve Pelletier.

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Steve Pelletier refuse sa mise en candidature.
Philippe Tranquil accepte sa mise en candidature.

À la suite du vote, Paule-Andrée Bouvier déclare Julie Raymond élue comme trésorière à la majorité des voix.

Arrivée d'Élisabeth Bouchard à 19 h 05 (26 représentants, dont 26 ayant le droit de vote).

12. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-236
03CP1718-237
03CP1718-238
03CP1718-239
03CP1718-240
03CP1718-241

Marie-Claude Gauthier propose Julie Paquette.
Marie-Josée Cornay propose Marie-Josée Bissonnette.
Daniel Fortier propose Claudia Schlegel.
Marie-Claude Devost propose Philippe Tranquil.
Suzie Lambert propose Cynthia Couture.
Mario Dupont propose Élisabeth Bouchard.

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Élisabeth Bouchard, Cynthia Couture, Philippe Tranquil, Claudia Schlegel et Marie-Josée Bissonnette refusent leur mise en candidature.
Julie Paquette accepte sa mise en candidature.

Paule-André Bouvier déclare Julie Paquette élue comme secrétaire.

13. ÉLECTION D'UN MAXIMUM DE QUATRE DIRECTEURS

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-242
03CP1718-243
03CP1718-244
03CP1718-245
03CP1718-246
03CP1718-247
03CP1718-248
03CP1718-249
03CP1718-250
03CP1718-251
03CP1718-252

Marie-Claude Gauthier propose Philippe Tranquil.
Suzie Lambert propose Steve Pelletier.
Mario Dupont propose Josée Beaudry.
Marie-Josée Cornay propose Janie Thibault.
Marie-Claude Devost propose Patrick Giroux.
Marie-Claude Gauthier propose André Godard.
Josée Beaudry propose Sylvain Messier.
Suzie Lambert propose Mario Dupont.
Daniel Fortier propose Élisabeth Bouchard.
Pascal Lavigne propose Daniel Fortier.
Evelyne Lussier s'est proposée en transmettant son intérêt par courriel.

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Daniel Fortier, Élisabeth Bouchard, Mario Dupont et Sylvain Messier refusent leur mise en candidature.

André Godard accepte sa mise en candidature.
Patrick Giroux, Janie Thibault et Josée Beaudry refusent leur mise en candidature.
Steve Pelletier et Philippe Tranquil acceptent leur mise en candidature.



No de résolution
ou annotation

Paule-André Bouvier déclare Philippe Tranquil, Steve Pelletier, André Godard et Evelyne Lussier élus comme directeurs.

14. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-253
03CP1718-254
03CP1718-255
03CP1718-256
03CP1718-257
03CP1718-258

Marie-Josée Cornay propose Patrick Giroux.
Marie-Claude Devost propose Daniel Fortier.
Josée Beaudry propose Mario Dupont.
Marie-Josée Bissonnette propose André Godard.
Marie-Claude Gauthier propose Philippe Tranquil.
Daniel Fortier propose Suzie Lambert.

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Suzie Lambert, Philippe Tranquil et André Godard refusent leur mise en candidature.
Mario Dupont accepte sa mise en candidature sous condition.
Daniel Fortier et Patrick Giroux refusent leur mise en candidature.

Paule-André Bouvier déclare Mario Dupont élu comme représentant au comité consultatif du transport.

Il est proposé par Josée Beaudry et appuyé par Marie-Claude Gauthier :

03CP1718-259

DE MODIFIER les règlements généraux pour indiquer que le représentant du transport sera convoqué aux séances du comité exécutif seulement à la demande.

Accepté à l'unanimité.

15. NOMINATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION : DEUX DÉLÉGUÉS

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-260
03CP1718-261
03CP1718-262
03CP1718-263
03CP1718-264

Marie-Claude Gauthier propose Christopher Carrie.
Julie Raymond propose Philippe Tranquil.
Josée Beaudry propose Sylvain Messier.
Marie-Josée Bissonnette se propose.
Daniel Fortier se propose.

Paule-André Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Sylvain Messier et Christopher Carrie acceptent leur mise en candidature.

À la suite du vote, Paule-Andrée Bouvier déclare que Marie-Josée Bissonnette et Christopher Carrie forment le comité de vérification à la majorité des voix.

16. NOMINATION DEUX DÉLÉGUÉS FCPQ

16.1 Délégué principal

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-265
03CP1718-266
03CP1718-267
03CP1718-268
03CP1718-269
03CP1718-270

Christopher Carrie propose Mélanie Huard.
Suzie Lambert propose Cynthia Couture.
Marie-Josée Cornay propose Philippe Tranquil.
Suzie Lambert propose Daniel Fortier.
Marie-Josée Cornay propose Josée Beaudry.
Suzie Lambert propose Patrick Giroux.

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Patrick Giroux, Josée Beaudry, Daniel Fortier, Philippe Tranquil et Cynthia Couture refusent leur mise en candidature.
Mélanie Huard accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Mélanie Huard élue comme déléguée principale à la majorité des voix.

16.2 Délégué secondaire

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1718-271
03CP1718-272
03CP1718-273

Suzie Lambert propose Patrick Giroux.
Marie-Claude Devost propose Daniel Fortier.
Marie-Josée Cornay propose Josée Beaudry.



No de résolution
03CP1718-274
03CP1718-275
03CP1718-276

Marie-Josée Bissonnette propose Élisabeth Bouchard.
Marie-Claude Devost propose Janie Thibault.
Mélanie Huard propose Marie-Claude Gauthier.

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature fermée.

Marie-Claude Gauthier accepte sa mise en candidature.
Janie Thibault et Élisabeth Bouchard refusent leur mise en candidature.
Josée Beaudry accepte sa mise en candidature.
Daniel Fortier et Patrick Giroux refusent leur mise en candidature.

À la suite du vote, Paule-Andrée Bouvier déclare Marie-Claude Gauthier élue comme déléguée secondaire à la majorité des voix.

16.3 Substituts

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

Steve Pelletier propose Patrick Giroux et Julie Raymond.
Marie-Claude Devost propose Daniel Fortier.
Mario Dupont propose Josée Beaudry.

Josée Beaudry refuse sa mise en candidature.
Daniel Fortier, Julie Raymond et Patrick Giroux acceptent leur mise en candidature.

À la suite du vote, Paule-Andrée Bouvier déclare Daniel Fortier élu comme substitut n° 1 et Patrick Giroux élu comme substitut n° 2 à la majorité des voix.

03CP1718-277
03CP1718-278
03CP1718-279

17. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

École de l'Étincelle : Nouvelle direction (c'est le seul changement en cinq ans). Le président est le même et est aussi substitut pour le CP. Il n'y a pas de membre de la communauté, mais un plan d'action a été mis en place pour solliciter des personnes.

École Wilfrid-Léger : Plusieurs projets sont en cours.

École du Phénix : Même direction depuis deux ans.

École Eurêka : Les travaux de la cour commencent cet automne. L'agrandissement se fera l'an prochain./L'orthopédagogue a listé toutes les activités réalisées : ils voudraient les diffuser auprès des parents, car ils ne savent pas ce qu'il se passe.

École Sutton : Le changement de président s'est déroulé bizarrement. L'atmosphère s'est détériorée./Dans le dossier du ski, les parents et les enseignants s'opposent, car ces derniers ne souhaitent plus s'impliquer autant qu'avant./Le professeur d'éducation physique n'a pas de poste permanent et cela pose problème et il y a plus de frais reliés.

École St-Léon : Tout était fini et fonctionnel pour la rentrée du côté du monte-personne. Des classes de maternelle ne sont pas situées au bon endroit, mais cela fait l'affaire de l'équipe-école.

École St-Jean : Nouveaux casiers en bois fabriqués par les élèves du CRIF (formation en menuiserie à l'école Haute-Ville)/Un orthopédagogue de plus et plus d'éducatrices spécialisées.

École St-André : Quatre directeurs en six mois : deux départs pour maladie, un pour la retraite./La projet de l'école avance./Ils ont retrouvé les 30 000 \$ qui avaient disparu.

École J.-J.-Bertrand : Gaétan Brault remplace Alain Bachand à la direction, car ce dernier a été nommé directeur général adjoint de la CS.

École de la Haute-Ville : Inquiétude devant les négociations pour les ententes pour les programmes Option plus./Les travaux de la sortie d'urgence sont terminés après avoir débuté il y a deux ans.

École St-Bernard : La campagne de financement est lancée pour le parc-école.

École de l'Assomption : Invitation des élèves au CINLB pour un *flash mob*./Campagne de financement : vente de recettes en pots./L'école est ciblée pour accueillir les immigrants : avec la collaboration du SERY, ils envoient les documents dans toutes les langues parlées par les parents pour une meilleure compréhension.

École Centrale : Ont participé à la course de la Fondation Terry-Fox./Problème de locaux pour accueillir la maternelle supplémentaire : besoin de la bibliothèque ou d'une classe jumelée. La CS ne veut pas agrandir, car l'école est trop vieille./La campagne de financement a été refusée par la CS (vente de chocolat), car ce n'est pas santé. L'organisation d'un souper ou d'un brunch avec recherche de commanditaires est prévue pour collecter des fonds et rassembler la communauté.



No de résolution
ou annotation

01CP-970

Daniel Fortier indique qu'il y a aussi eu des plaintes de parents concernant la vente de chocolat. Sylvain Messier demande si la CS a motivé son refus. Suzie Lambert ajoute qu'il est dommage de se faire limiter quand il s'agit d'aider les écoles. Paule-Andrée Bouvier précise que la vente de chocolat à 70 % est autorisée. Peut-être que l'appel d'offres a manqué de précision. Elle va demander à la direction générale qu'un rappel soit fait aux écoles. On peut également consulter la politique-cadre du Ministère sur le virage santé. Josée Beaudry mentionne qu'il est de la responsabilité de la CS d'aider les directions d'écoles à ce que les appels d'offres soient conformes. Les campagnes de financement permettent de bonifier les services offerts aux élèves et par conséquent d'améliorer leur milieu de vie. Marie-Josée Bissonnette pense que dresser une liste des campagnes de financement tenues par les écoles serait une bonne idée afin d'éviter qu'elles ne se cannibalisent entre elles.

Il est proposé par Marie-Claude Gauthier et appuyé par Sylvain Messier :

03CP1718-280

D'AVISER la direction générale de la CS pour que l'information soit diffusée plus clairement aux écoles et de les aider en leur proposant des pistes de solutions en cas de refus, notamment pour les campagnes de financement.

Accepté à l'unanimité

École St-Joseph – N.-D.-de-Stanbridge : La LIP est vague quant au rôle du conseil d'établissement.

Mélanie Huard rappelle qu'elle a proposé la formation de la FCPQ aux membres de son conseil d'établissement ; ils ont accepté, mais ne comprenaient pas pourquoi ils devaient payer, car c'est une obligation de la CS que de leur offrir cette formation. Un suivi sera fait auprès de la CS. Daniel Fortier ajoute que le livret de formation de la CS présente les grandes lignes des rôles et fonctions du conseil d'établissement. On peut trouver de l'information pertinente également sur le site Internet de la FCPQ.

On rappelle également que c'est la présidence du conseil d'établissement qui décide de l'ordre du jour des rencontres et non la direction d'école, qui possède seulement un pouvoir de gestion.

Pascal Lavigne demande si tout le monde a reçu l'information concernant l'élection des substituts. Oui, c'est le cas.

École St-Bernard : La CS a réglé le problème de transport (retard systématique d'une vingtaine d'élèves) en affectant à un autre autobus les quelques élèves qui vont à l'école des Bâtisseurs.

École de l'Orée-des-Cantons : Le BBQ a réuni entre 600 et 700 personnes. Avec l'appui de la communauté, environ 6 000 \$ ont été ramassés.

École du Phénix : La surface de dek hockey est terminée. Ils attendent de nouveaux jeux./Pour la campagne de financement, ils ont choisi le papier hygiénique et les mouchoirs.

École St-François-d'Assise : Le méchoui aura lieu le 18 novembre.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Philippe Tranquil :

03CP1718-281

DE LEVER la séance à 21 h.

Accepté à l'unanimité

Marie-Claude Gauthier
Présidente

Julie Paquette
Secrétaire

Catherine Baudin
Agent de bureau